

**PRUNELIER
POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES**

**PRUNUS SPINOSA
POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES**

***Prunus spinosa* ad praeparationes homoeopathicas**

DÉFINITION

Jeune rameau, frais, de *Prunus spinosa* L., récolté en début de floraison.

CARACTÈRES

Caractères macroscopiques décrits en identification.

IDENTIFICATION

Jeune rameau, brun-noir, pubescent, très épineux et divariqué portant des fleurs qui apparaissent avant les feuilles. Fleurs blanches, petites et généralement solitaires à 5 pétales, 15 à 30 étamines et ovaire libre. Pédoncules ordinairement glabres. Calice, en cloche, à 5 lobes, glabre en dedans.

ESSAI

Éléments étrangers (2.8.2) : au maximum 5 pour cent dont moins de 2 pour cent de tiges recouvertes de suber.

Perte à la dessiccation (2.2.32) : au minimum 35,0 pour cent, déterminé à l'étuve à 105 °C pendant 2 h, sur 5,0 g de drogue finement découpée.

SUCHE

DÉFINITION

Teinture mère de prunelier préparée à la teneur en éthanol de 65 pour cent V/V, à partir du jeune rameau frais de *Prunus spinosa* L., récolté en début de floraison, selon la technique générale de préparation des teintures mères (voir la monographie *Préparations homéopathiques (1038)* et la Précision complémentaire de l'Autorité française de Pharmacopée).

Teneur : au minimum 0,15 pour cent *m/m* de tanins, exprimés en pyrogallol (C₆H₆O₃ ; M_r 126,1).

CARACTÈRES

Aspect : liquide brun-orangé.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

IDENTIFICATION

Chromatographie sur couche mince (2.2.27).

Solution à examiner. Teinture mère.

Solution témoin. Dissolvez 10 mg de *rutine R* et 10 mg d'*isoquercitroside R* dans du *méthanol R* et complétez à 10 mL avec le même solvant.

Plaque : plaque au gel de silice pour CCM R.

Phase mobile : acide formique R, eau R, acétate d'éthyle R (10:10:80 V/V/V).

Dépôt : 20 µL, en bandes.

Développement : sur un parcours de 10 cm.

Séchage : à l'air.

Détection : pulvérisez une solution de *diphénylborate d'aminoéthanol R* à 10 g/L dans le *méthanol R*. Pulvérisez ensuite une solution de *macrogol 400 R* à 50 g/L dans le *méthanol R*. Laissez sécher la plaque pendant 30 min environ. Examinez en lumière ultraviolette à 365 nm.

Résultats : voir ci-dessous la séquence des bandes fluorescentes présentes dans les chromatogrammes obtenus avec la solution témoin et la solution à examiner. Par ailleurs, d'autres bandes fluorescentes de faible intensité peuvent être présentes dans le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner.

Haut de la plaque	
-----	Une bande verte Une bande orangée
Isoquercitroside : une bande orangée	----- Une bande verte
-----	Une bande bleue
Rutine : une bande orangée	----- Une bande orangée (rutine)
Solution témoin	Solution à examiner

ESSAI

Éthanol (2.9.10) : 60 pour cent V/V à 70 pour cent V/V.

Résidu sec (2.8.16) : au minimum 1,0 pour cent m/m.

DOSAGE

Effectuez la détermination des tanins dans les drogues végétales (2.8.14). Utilisez 5,000 g de teinture mère.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.